



Legacy of US Nuclear Testing in the Marshall Islands

J.C. HERVIEUX

Ex électricien civil - Sahara et Polynésie de 1962 à 1969

Le 09 juin 2001, suite à un appel lancé par le Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits (CDRPC), un groupe de 15 personnes crée l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN) déclarée à la Préfecture du Rhône. L'objectif est de faire reconnaître et admettre leur droit légitime, de vérité et de justice tout comme les victimes polynésiennes de Moruroa e Tatou et les victimes algériennes.

Il a fallu se faire connaître et utiliser les moyens modernes de communication : des interviews, des témoignages, des conférences, des réunions, des publications... En voici quelques-uns en partenariat avec l'association « Moruroa e Tatou ».

- 19 janvier 2002 – Conférence internationale au Sénat «les essais nucléaires et la santé »
- Eté 2002 – Présentation d'une proposition de projet de loi auprès des parlementaires.
- 28 novembre 2003 – Dépôt d'une plainte contre X auprès du Tribunal de Paris
- septembre 2004 – Lancement de la campagne «Vérité et Justice »
- mai / juin 2005 – Succès des premiers jugements auprès de tribunaux des pensions militaires et auprès du Tribunal de la Sécurité Sociale (TASS)

Des élus régionaux, départementaux puis des parlementaires ont été sensibilisés.

La Presse, les médias, les chaînes de Télévision nationale et internationale ont assuré la promotion de nos objectifs par des reportages, des témoignages...(Thalassa - Pièces à conviction – La 25ème heure.

Le nombre d'adhérents a progressé et nous sommes 3300 (juin 2006).

Les témoignages recueillis nous ont permis de mieux cerner les conditions dans lesquelles se sont déroulés les essais.

En Afrique, à Reggan / Hammoudia, il a été effectué 4 essais atmosphériques.

Ces expérimentations ont été hasardeuses et n'ont pas toutes répondu aux espoirs qualitatifs et quantitatifs attendus. Je cite, au hasard des témoignages, des caméras mal positionnées (Vautrin) des bombes disposées à différentes hauteurs (contamination non maîtrisée), personnel insuffisamment formé (Y. Rocard), météorologie capricieuse (Gerboise verte) On a fait manœuvrer des unités de militaires quelques instants après le tir, même les animaux ont été exposés Ces faits sont révélateurs de la notion essais, ce mot, qui, à lui seul, «véhicule» un lot d'incertitudes, avec ses succès, mais également ses échecs.



La France arrivait ainsi au rang de quatrième puissance atomique mondiale, et cet avènement a été salué par un «Hourra pour la France» de la part du Général De Gaulle.

A **In Anguel / In Ecker**, il a été effectué 13 essais souterrains. Je ne reviendrai pas sur l'incident «Béryl» du 01 mai 1962, catastrophe humaine et environnementale sans précédent, mais non médiatisée ; ni sur d'autres incidents comme des essais dits «froids», atmosphériques, amorce d'engin (Tirs Pollen code Bazeille) souvent la nuit, dans une partie du désert accessible aux nomades (zone de pâturage) et à nous mêmes, sans précaution, ni consignes particulières.

D'une manière plus générale, l'accumulation des tirs sur cette montagne granitique avait fragilisé la roche qui laissait apparaître des fissures qui s'entrouvraient et laissaient échapper des gaz nocifs à chaque tir malgré les quantités de béton injectées par hélicoptères dans ces dites crevasses.

En Polynésie, je ne résumerai pas les trente années d'essais, les 193 essais à Moruroa et Fangataufa, dont 46 aériens.

Mais on peut admettre que les mêmes expérimentations ont produit les mêmes effets.

Le tir du 02 juillet 1966 en est l'illustration avec les conséquences sanitaires sur la population Mangarévienne révélées 40 ans après.

Depuis la méfiance est née, elle subsiste sur la crédibilité à accorder sur la «transparence» et la «propreté» des essais. L'intransigeance de nos responsables est-elle un constat de culpabilité ?

Après chaque tir atmosphérique, l'ensemble de l'hémisphère sud a vu passer le nuage et les retombées contaminantes...

Les 210 essais nucléaires ont eu des conséquences sur l'être humain et affirmer le contraire est une contre vérité.

Pourquoi affirmer que le nucléaire militaire est sans risque...même si en politique, c'est une arme de dissuasion, il s'agit d'une bombe atomique, d'un engin de guerre destiné à tuer et à détruire et que l'on a manipulé dans ses conditions réelles de destruction, il est temps de reconnaître les risques sanitaires que l'on a côtoyés et subis à notre insu.

L'AVEN, comme MORUROA e TATOU, a pour but de soutenir la cause de tous les vétérans victimes des essais en intervenant auprès des autorités judiciaires et administratives pour obtenir :

- Le recensement des personnels civils et militaires qui ont travaillé aux centres d'expérimentation du Sahara et du Pacifique
- L'accès aux dossiers médicaux militaires
- L'adoption du principe de présomption de lien avec le service des maladies radio induites
- Une commission du suivi des essais nucléaires.
- Un fond d'indemnisation des victimes civiles et militaires et un droit à une indemnisation globale et forfaitaire pour les personnels civils, militaires et leurs ayants droit.



Grâce à notre avocat commun, Maître Teissonnière, nous avons déposé plainte contre X et engagés des procédures devant les tribunaux de pension d'invalité militaires et civils.

Nous avons œuvré pour éviter les conflits, mais avons subi les effets de la guerre par une désinformation, une pratique du secret, parfois du mensonge de la part des maîtres du nucléaire

Il est temps de révéler et de prendre en compte ce malheur humain.

La défense de notre cause devient un enjeu électoral et à ce jour, presque tous les partis politiques nous soutiennent, adhérent à notre cause et proposent des projets de loi en notre faveur.

A nous de saisir cette opportunité et de profiter de cette prise de conscience.

Ne peut-on pas bénéficier du principe légitime de : Service rendu à la Nation ?

Notre lutte commence à porter ses fruits, des autorités du Ministère de la défense se déplacent, communiquent, nous interrogent. C'est une lueur d'espoir, ne baissons pas la garde ! !

Pour avoir servi la France, resterons-nous condamnés ?

Condamnés par nos dirigeants qui refusent de nous entendre et de prendre leurs responsabilités

Condamnés à perpétuité par la maladie, nous et notre descendance....

Pour nous, la double peine existe encore.

On ne veut pas la charité, mais simplement la vérité et la justice ce qui honorerait notre Nation.

L'État républicain sortirait grandi à reconnaître ses serviteurs.